



PREMIER MINISTRE

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 14 octobre 2014

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre  
à la Journée nationale d'hommage aux harkis  
au Mémorial du Quai Branly (Paris 7<sup>e</sup>)**

**Jeudi 25 septembre 2014**

Monsieur le ministre,  
Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames, messieurs,

Vous êtes, ici, aujourd'hui, parce qu'il y a près de 60 ans, de l'autre côté de la Méditerranée, vous avez fait le choix de la France. Et je sais que ce matin, nous avons tous en tête notre compatriote Hervé GOURDEL, lâchement assassiné, hier, en Algérie. Je le répète, la France ne cédera pas. Et c'est toute la Nation qui, aujourd'hui, est dans la peine.

Combattants, vous avez porté l'uniforme français et vous vous êtes battu pour ce pays.

Enfants de combattants, vous portez cette histoire de fidélité, de courage et de douleur.

\*

C'est pour moi un très grand honneur de présider cette journée nationale d'hommage aux harkis. Il aura fallu beaucoup de temps, et beaucoup d'énergie, avant que cette journée ne soit inscrite dans le calendrier national des commémorations. C'est chose faite depuis 2003 et la décision du président Jacques CHIRAC. C'est aussi, en grande partie, grâce à votre ténacité.

**Depuis plus d'une décennie, tous les 25 septembre, nous avons rendez-vous avec notre histoire. Une histoire ponctuée de mots terribles : abandon, massacre, déracinement, camps d'hébergement, discriminations, misère sociale. Cette vérité**

**doit être dite. Elle crée une dette immense de la France envers vous. Une dette qui doit être honorée.**

Près de 200 000 combattants supplétifs ont servi en Afrique du Nord. Je viens d'exprimer à 23 d'entre eux la reconnaissance de la Nation et de décorer 8 d'entre eux présent parmi nous.

Parce que ces hommes courageux avaient servi sous le drapeau français durant la Guerre d'Algérie, ils furent, avec leurs familles, victimes de représailles après le cessez-le-feu. Désarmés, abandonnés, privés de la protection de la France, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux furent exécutés sommairement, des femmes et des enfants furent massacrés.

Pour survivre, ils furent condamnés à un exil précipité, tout comme les pieds-noirs d'Algérie. Tous durent quitter une terre à laquelle ils étaient si profondément attachés, une terre où ils avaient fait leur vie et où étaient enterrés leurs morts.

En Algérie, la France a abandonné une partie de ses propres soldats. Des soldats qui lui avaient fait confiance, qui s'étaient placés sous sa protection, qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie.

Beaucoup de harkis ne purent gagner la métropole qu'en outrepassant les instructions officielles. Et lorsqu'ils débarquèrent, sans ressources, sans attaches, sans perspectives, ils furent accueillis dans des conditions indignes. Nombreux connurent alors la précarité des camps et des hameaux de forestage, relégués loin des villes et des villages où ils auraient pu s'intégrer.

Puis, au déracinement s'ajouta l'oubli : leur sort fut occulté, leur engagement aux côtés de la France et leur sacrifice effacés des mémoires. La République devait impérativement reconnaître cette part de son histoire.

\*

**Cette journée nationale est un pas de plus sur le chemin de l'apaisement. Et l'apaisement, c'est avant tout la justice. Elle passe par la reconnaissance et la réparation.**

L'État a déjà mis en place de nombreux dispositifs de compensation financière et d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Il a aussi souhaité amplifier les échanges avec vous, notamment à travers l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. C'est désormais l'interlocuteur unique des harkis.

Un dialogue constructif s'est installé entre vous et le gouvernement. Cela n'avait jamais été fait auparavant. Le secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la mémoire, Kader ARIF, a créé une structure permanente de concertation. Vous avez ainsi pu faire entendre votre voix au plus haut sommet de l'État. Cette instance a d'ailleurs rencontré longuement le Président de la République, le 4 juillet dernier. C'est une nouvelle preuve que vos préoccupations sont celles du Chef de l'Etat.

**Reconnaître, c'est aussi faire connaître votre histoire.**

Le ministère de la Défense agit en ce sens. Je pense notamment à cette grande exposition en hommage aux anciens supplétifs présentée le 25 septembre 2013 – il y a tout juste un an – dans la cour d'honneur des Invalides. Elle sera présentée, ces prochaines semaines, dans tous les départements de France

\*

**Des initiatives importantes existent donc. Mais il fallait aller plus loin. C'est pourquoi, un plan d'actions sera dévoilé aujourd'hui. Il est accompagné d'une circulaire aux préfets que j'ai moi-même signée pour marquer l'engagement de l'ensemble du gouvernement.**

**Ce plan permettra, tout d'abord, de mieux transmettre la mémoire des harkis au plus grand nombre.**

Cette histoire, ces mémoires, sont celles que vos enfants ont voulu retracer pour combler le silence, souvent assourdissant, que la pudeur imposait aux parents.

Vos enfants – je leur rends hommage aujourd'hui – ont grandi en France, en étant témoin des humiliations dues au manque criant d'organisation de votre accueil.

Vos enfants, formés par l'école de la République, ont fait de la maîtrise de la langue un atout pour s'élever. Ils sont devenus chercheurs, historiens, journalistes, écrivains. Ils ont remonté le temps, repris les chemins d'exil de leur parents, pour nous conter leur vérité, la nôtre aussi. Combien d'essais, de romans, de récits de femmes – de Fatima BENSNAÏ, de Leïla KERCHOUCHE, de Jeannette BOUGRAB, de beaucoup d'autres encore – ; combien d'actions menées au sein d'associations pour faire vivre la vérité et garder la tête haute. Pour eux, pour leurs parents, pour vous.

J'ai donné des instructions aux inspecteurs et recteurs d'académies pour que, en lien avec les services départementaux de l'ONAC-VG, des actions éducatives soient organisées et enseignent aux élèves de France votre histoire.

La mémoire, ce sont aussi les régions marquées de votre empreinte. C'est pourquoi, une plaque sera apposée dans nombre d'anciens camps, d'anciens hameaux de forestage, pour expliquer, et pour que l'on n'oublie pas.

A tous ces lieux, il manquait toutefois un point de convergence. Je m'appête donc, dans ce haut lieu de la mémoire nationale, à dévoiler une stèle dédiée aux anciens supplétifs. Elle rappellera ce que furent leur engagement et leurs combats.

Enfin, un travail doit être mené concernant l'identification des lieux d'inhumation. Je pense notamment aux camps de Bourg-Lastic et de la Rye. Rendre un nom à ces femmes, à ces hommes et à ces enfants, c'est leur rendre leur histoire et leur place dans la mémoire nationale.

**Reconnaissance donc. Mais aussi réparations.**

Le plan d'actions prévoit cinq nouvelles mesures.

La première porte sur un meilleur suivi des actions menées en faveur des anciens supplétifs et de leur famille. Pour assurer une concertation régulière entre les associations de harkis et les autorités dans les régions, les préfets devront constituer de comités régionaux. Ils permettront de relayer vos difficultés et vos attentes.

L'État s'engage, par ailleurs, à ce que chaque harki puisse être bien informé de ses droits. Les comités régionaux de concertation auront pour mission d'informer en matière de droit au logement. De même, les recruteurs des fonctions publiques territoriales et hospitalières se verront rappeler l'importance du dispositif des emplois réservés pour les enfants des anciens supplétifs.

Ce plan prévoit enfin deux mesures très concrètes qui tendent à améliorer le quotidien des harkis et de leurs familles.

Pour la première génération, en 2015, l'allocation de reconnaissance sera revalorisée de 167 euros par an. C'est la plus forte revalorisation depuis sa création sous sa forme actuelle.

Pour la deuxième génération, le droit à réparation trouve une concrétisation dans l'aide au rachat de trimestres de cotisation retraite. Le gouvernement a décidé de permettre à tout enfant d'ancien supplétif ayant été hébergé dans des camps entre 16 et 21 ans de racheter jusqu'à quatre trimestres de cotisation. Une aide forfaitaire de 2 000 euros par trimestre leur sera alors dispensée. Il s'agit de soutenir la génération charnière, celle qui n'a pas pu trouver la place à laquelle elle avait droit. Celle pour qui l'hébergement dans les camps a été un véritable frein à la formation et à l'emploi. Celle qui, aujourd'hui, peine à constituer une carrière complète pour partir en retraite à taux plein.

\* \*

Mesdames, messieurs,

Dire la vérité, c'est dire les difficultés sans taire les douleurs. C'est dire les tragédies sans occulter nos fautes.

La France sait ce qu'elle vous doit. Elle accueille votre histoire dans la mémoire nationale. Elle vous manifeste, aujourd'hui, à travers cette cérémonie et ce plan, toute sa reconnaissance et toute sa fraternité.

Face au déracinement, à l'abandon et à l'oubli, la République répond : réparation, dialogue et reconnaissance. Elle répond, aussi, justice sociale et réconciliation des mémoires.

C'est cela la République : ne rien oublier du passé, mais toujours ensemble envisager l'avenir. Avec reconnaissance. Avec confiance.

Vive la République ! Et vive la France !

\* \* \*